

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Germinal, an VIII.



Détails sur le couronnement du nouveau pape. — Rassemblement de bâtimens aux Dardanelles, pour le transport de l'armée française en Egypte. — Lettre du roi de Suede au consistoire de Stockholm. — Installation des maires & adjoints de Paris. — Brevets d'honneur donnés par le premier consul. — Circulaires du ministre de l'intérieur aux préfets. — Nouvelles diverses.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 février (6 ventôse).

En vertu du traité signé entre le général Kléber & le grand visir pour l'évacuation de l'Égypte, des bâtimens sont assemblés aux Dardanelles pour être envoyés en Egypte afin de transporter l'armée française ainsi que tous les français détenus à Constantinople ou dans les forts de la mer Noire.

Il y a de grands débats ici pour faire rendre un jeune français de 14 ans, d'une jolie figure, que vouloit retenir, à toute force, un de nos pachas.

ITALIE.

De Venise, le 22 mars (1^{er} germinal).

La journée d'hier a été aussi nouvelle pour la ville de Venise que remarquable par la cérémonie qui y a eu lieu. Le matin il fut chanté un *Te Deum* dans l'église de Saint-Georges majeur, précédé d'une messe solennelle. Le couronnement de S. S. le pape Pie VII, se fit ensuite au bruit des décharges multipliées d'une nombreuse artillerie. Le saint-père parut peu après sur le balcon du couvent, ayant la tête couverte de la triple thiare; à sa droite, se trouvoit le cardinal Herzan; & à sa gauche le gouverneur impérial de la place, le général Monfrault. La mer entre Piazzetta & l'isle de Saint-Georges étoit couverte de gondoles & d'une infinité de petits bâtimens ornés de banderoles: ce qui présentoit à la vue le coup-d'œil le plus agréable.

Lorsque le nouveau pape donna sa bénédiction au peuple assemblé, trois salves d'artillerie annoncèrent cette cérémonie; elles étoient répétées par tous les vaisseaux qui étoient dans le port: on les avoit magnifiquement pavoisés. Personne ne pouvoit entrer à Saint-Georges sans avoir un billet d'un cardinal. Presque toute la noblesse assista au couronnement. Le soir la ville a été illuminée. Toutes les maisons sont ornées de tableaux, de tapis & de riches ornemens de toutes especes.

S. S. a nommé MM. Widmann, Falconieri, Simonetti, camériers d'épée; & l'abbé Annibal Schmid, camérier d'honneur.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Francfort, le 2 avril (12 germinal.)

Le bruit se répand ici qu'après des hésitations & des tergiversations de toutes especes, l'électeur de Bavière s'est

décidé à signer son traité de subsides avec l'Angleterre. On dit qu'il a été stipulé & signé par MM. de Mongelaz, ministre de l'électeur, & Wickham, ministre d'Angleterre.

Les habitans du comté d'Erbach persistent dans leur refus de prendre part aux armemens ordonnés par les généraux autrichiens.

Dans une assemblée du consistoire de Stockholm, qui s'est tenue le 14 février, on a lue une lettre du roi, dans laquelle après avoir témoigné au clergé sa satisfaction de son zèle & de sa vigilance à maintenir dans sa pureté le dogme & la morale de la religion, il l'engage à y persister, persuadé que l'éducation de la jeunesse est intimement liée à cet objet, qu'il regarde comme de la plus grande importance. Il invite le consistoire à surveiller très-scrupuleusement la doctrine des ministres du culte, à ne pas souffrir qu'ils s'écartent du véritable esprit de l'évangile, & qu'ils se laissent entraîner par cet amour des nouveautés qui étend tous les jours davantage son influence. Il ne veut pas que les principes de morale & de philosophie (ou du moins ce à quoi on donne ce nom), soient substitués à ceux du christianisme. Il prétend même que les uns ne peuvent pas s'accorder avec les autres. Sa majesté promet de seconder de toute son autorité les efforts du consistoire, & de veiller au maintien des réglemens ecclésiastiques que la sagesse de cette assemblée jugera nécessaire d'établir. Il rend le consistoire responsable de tout ce qui pourroit être regardé comme suites de négligence ou d'indifférence de sa part relativement au culte.

Vous savez l'élection du pape Pie VII. Il n'y a qu'une voix sur ses qualités morales & sur ses lumieres. Les anagrammistes italiens ont trouvé dans son nom de famille *Chiaromoni*, ces trois mots: *Roma, china-ti*, (*Rome, incline-toi, ou Rome, soumets-toi*).

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Berne, le 30 mars (9 germinal.)

Le général Mereau est arrivé ici avant-hier soir, vers les 9 heures, & est reparti le lendemain matin. Il paroit qu'il y a eu un conseil de guerre; car y a eu ici huit à neuf généraux qui s'y sont trouvés en même tems. On continue à préparer beaucoup de biscuits qu'on renferme dans des caisses faites de manière qu'on pourra facilement les transporter sur les chevaux & les mulets. Il arrive aussi une très-grande quantité d'avoine, que des voitures de réquisition ont été chercher à Pontarlier. Un convoi en partie chargé d'eau-de-vie se dirige aussi sur Winterthur. Tous

ces indices semblent annoncer la prochaine reprise des hostilités.

Le général Vandamme est parti ce matin pour aller à Saint-Gall prendre le commandement de la 5^e. division, à la place du général Loison, passé à l'armée d'Italie.

Nous avons éprouvé un hiver très-rude, qui a recommencé à trois reprises différentes; mais enfin le soleil reparaît dans nos tristes climats, les neiges se fondent & la nature nous sourit. Mais la politique! . . . elle nous présume encore la guerre, & par conséquent les nouveaux maux qui en sont l'inévitable suite.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 4 avril (14 germinal.)

La seconde chambre a enfin sanctionné, après beaucoup de difficultés, la résolution de la première chambre, qui décrète la vente des domaines nationaux. On ne croit cependant pas qu'il se trouve, dans ce moment, beaucoup d'acheteurs, parce que tout le monde tâche de cacher sa fortune, pour contribuer le moins possible à l'emprunt forcé.

La résolution des ci-devant états-généraux, du 20 décembre 1795, vient d'être renouvelée par le corps représentatif: elle ordonne la levée d'un droit de demi pour cent sur toutes les marchandises venant du Levant, en faveur de la direction du commerce du Levant, à payer outre les droits ordinaires.

Le ministre des finances Gogel, a demandé sa démission. On ignore si elle lui sera accordée.

Les citoyens van Dedem & Apostool, son secrétaire, sont arrivés ici de Londres, après y avoir terminé l'affaire de l'échange des prisonniers bataves. Depuis leur retour, on répand le bruit de la cessation des préparatifs pour l'expédition anglaise.

Plusieurs Français, officiers de génie, sont arrivés ici. Ils seront employés à accélérer les travaux sur divers points de notre république, pour sa défense & pour celle de ses côtes & frontières.

Tous les soldats bataves en sémestre, ont reçu l'ordre de se rendre à leurs corps respectifs.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 16 germinal.

Le général Moreau est arrivé hier soir.

Nous avons en ce moment dans nos murs les quartiers-généraux de deux lieutenans de général en chef.

Le général Montrichard, qui étoit ici sans emploi depuis quelque temps, vient d'être nommé au commandement d'une division de l'aile droite de l'armée.

De Bruxelles, le 16 germinal.

Suivant les lettres de la rive droite du Rhin, les troupes autrichiennes continuent à faire de fréquentes excursions sur la rive gauche de ce fleuve, notamment dans les environs de Spire & de Worms. En conséquence, le général français qui commande dans ces environs, a envoyé un trompette à Mannheim, pour signifier au général Hohelohé que si les troupes sous ses ordres venoient encore sur la rive gauche du Rhin, il se verroit forcé d'user de représailles, en faisant bombarder Mannheim du fort du Rhin. On ne dit pas quelle a été la réponse du général ennemi.

De Paris, le 19 germinal.

L'organisation du tribunal de cassation est achevée; il s'y

trouve seize membres pris parmi les juges actuels & quatorze parmi ceux qui en ont été membre autrefois. Nous en avons donné la liste complète & exacte, moins les noms qui suivent: Oudart, chef au ministère de la justice; Audier-Massillon; Dontrépont, Vasse, ex-législateurs; Aumont, chef au ministère de la police; Porriquet, homme de loi.

Le sénat conservateur va s'occuper de la nomination des citoyens qui doivent composer la comptabilité.

— Le conseiller d'état Marmont est de retour, depuis quelques jours, de sa mission à Amsterdam.

— Le général Berthier part demain matin pour Bâle, où il doit avoir une conférence avec le général Moreau; il se rendra ensuite à Dijon, où il est attendu le 26 ou le 27. Il emmène avec lui le citoyen Dutailly, son aide-de-camp, & le citoyen Lesparat, son secrétaire.

— On dit que le général Murat commandera la cavalerie de l'armée de réserve.

— Les maires & adjoints de Paris ont été installés aujourd'hui. Le ministre de l'intérieur a conféré avec eux, pendant plus d'une heure, sur les diverses parties de leurs fonctions.

— On parloit au premier consul des bruits répandus ces jours derniers sur de prétendus complots contre lui & le gouvernement. Après avoir cherché quel intérêt pouvoient avoir les ennemis de la prospérité publique à la troubler, « il y a au moins, a-t-il ajouté, ceci de particulier dans cette occasion, c'est que depuis la révolution, les différentes assemblées de gouvernement se sont attachées à faire croire au public des conspirations auxquelles personne n'ajoutoit foi, & qu'aujourd'hui c'est le public qui paroît imbu de l'idée de complot, malgré tout ce que peut dire le gouvernement pour rassurer les concitoyens ».

— Le premier consul a décerné un brevet d'honneur & une arme aux citoyens Marchand & Hédé, caporal à la 52^e. demi-brigade, pour conduite distinguée & bravoure éclatante dans l'affaire de Grandchamp; *idem*, aux citoyens Alexandre & Dommeront, dragons au 8^e. régiment; *idem*, au citoyen Jouanne, chasseur au 21^e. régiment, qui, indigné des propositions que lui faisoit un embaucheur pour l'armée royale, s'élança sur lui, voulut lui arracher les deux pistolets dont il étoit armé, fut frappé & renversé d'un coup, mais parvint à se relever & à arrêter l'assassin.

— Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire par laquelle il les invite à réformer dans les écoles centrales tous les agens qui, n'y étant pas absolument nécessaires, entravent l'instruction dans sa marche, & sont une charge de plus pour les administrés.

Par une autre circulaire, le même ministre, en faisant passer aux préfets la loi du 7 germinal sur la taxe affectée à l'entretien des routes, les autorise à faire justice aux fermiers actuels qui demanderoient à réaliser leurs beaux, & qui, s'étant présentés plus tard que le 30 germinal, donneroient des motifs légitimes.

— Le citoyen Courtois a interjeté appel du jugement rendu contre lui par le tribunal de police correctionnelle. Le citoyen Fulchiron a interjeté appel de son côté, attendu que le jugement ne lui a pas accordé les dommages & intérêts auxquels il avoit conclu au profit des pauvres.

— Le principal but de l'établissement de l'école poly-

technique étoit de former des élèves qui devinssent maîtres un jour, & propageassent dans toute la république une méthode uniforme d'enseignement. Plusieurs élèves de cette école viennent de se ruiner, & d'ouvrir un cours de mathématiques, physique & chimie. Ce premier succès sera sans doute suivi de beaucoup d'autres. Les élèves de l'école polytechnique justifieront ainsi la faveur avec laquelle ils ont été traités à toutes les époques de la révolution.

— Le citoyen Lemerer, déporté rappelé, a passé à Strasbourg, se rendant à Paris.

— Le citoyen Kobb, sous-préfet du département du Bas-Rhin, a donné sa démission, ainsi que deux adjoints du maire.

— Hédouville parcourt en ce moment la partie des départements de l'Ouest pacifiés par ses soins.

— Le général Férine écrit que les rebelles de l'Ardèche, de Vaucluse & de la Drôme, offrent de mettre bas les armes, demandent à partager les bienfaits de l'annistie.

— On a éprouvé à Bordeaux, le 10 de ce mois, vers les sept heures & demie du soir, un coup de vent terrible qui fait craindre que les bâtimens qui sont au bas de la rivière n'aient éprouvé des dommages. Aucun accident n'est arrivé à ceux qui étoient en rade.

— Le citoyen Haas (de Bâle) a été envoyé par son gouvernement à Strasbourg pour réclamer les canons suisses qui se trouvent dans cette ville, & dont le général Moreau a ordonné la restitution. Haas a déjà envoyé à Bâle les canons suisses qui se trouvoient à Huningue.

C O N S U L A T.

Arrêté du 25 ventose an 8.

Bonaparte, premier consul de la république, nomme les citoyens dont les noms suivent, pour remplir, dans le département de la Côte-d'Or, les fonctions ci-après désignées, savoir :

Sous-préfets. — Beaune. — Premiet, président de l'administration centrale actuelle.

Sémur. — Berthet, administrateur municipal à Dijon.
Châtillon. — Martin, commissaire actuel près l'administration municipale.

Membres du conseil de préfecture. — Parigot, ex-administrateur central actuel; Dubord, administrateur central actuel; Lauceau, ex-législateur.

Maire à Dijon. — Lezar Charpentier, ex-président du tribunal de commerce.

Maire à Beaune. — Caillet, président actuel de l'administration municipale.

Maire à Auxonne. — Garnier, administrateur municipal.

Département de Seine & Oise.

Sous-préfets. — Etampes. — Hemin, ex-administrateur de Seine & Oise.

Pontoise. — Vanier, ex-commissaire.

Mantes. — Bonnelles, ex-administrateur.

Corbeil. — Besnard, ex-administrateur.

Membres du conseil de préfecture. — Richard, ex-commissaire central; Lucy, ex-administrateur; Binoir, ex-procureur-syndic du district; Glot, ex-administrateur.

Maire à — Derainés, premier commis du département de la marine, administrateur actuel.

Adjoints. — Truffac, marchand; Mesnard, notaire.

Département de l'Eure.

Sous-préfets. — Pont-Audemer. — Eude Gaillon, président de l'administration municipale de Pont-Audemer.

Louviers. — Frontin, ancien administrateur municipal.

Les Andelys. — Guibert, ex-administrateur, ex-législateur.

Bernay. — Gattier, administrateur du département.

Membres du conseil de préfecture. — Budo, ex-législateur, Lédanois, ex-législateur; Lefebvre de Vatismesnil, administrateur de district; Dehrotone, propriétaire à Maareville-sur-Risle; Lehec, président de l'administration centrale.

Département de l'Oise.

Sous-préfets. — Clermont. — Leriche, ex-commissaire.
Compiègne. — Jarry, de Nancy, ex-administrateur.

Senlis. — Juerry, commissaire central actuel.

Membres du conseil de préfecture. — Borel, administrateur du département, ex-député; Camuzat, ex-administrateur; Porquier-Devaux, ex-administrateur & ex-juge; Demouchy, administrateur actuel.

Département des Ardennes.

Sous-préfets. — Sedan. — Dolisi, ex-juge au tribunal de Buzancy.
Rorrov. — Billandel, ci-devant avocat.

Rethel. — Davigean, homme de loi, ex-administrateur du département.

Vouziers. — Golsard, ex-législateur, commissaire près le tribunal correctionnel de Vouziers.

Membres du conseil de préfecture. — Remuat, d'Attigny, président de l'administration municipale de son canton; Guérin, de Grand-Pré, notaire; Saint-Quentin, contrôleur du marc d'or, à Maesricht.

Maire à Charleville. — Tisseron père, de Charleville.

Adjoints. — Renaud Brincourt, de Charleville; Lambert-Rauconr, *idem*.

Maire à Sedan. — Jean-Baptiste-Nicolas Noblet, de Sedan, ex-législateur.

Adjoints. — Jobert-Ternaux, de Sedan, président actuel de l'administration municipale; Suchet, *idem*, fabricant.

Département de la Marne.

Sous-préfets. — Reims. — Leroy, de Reims, administrateur du département.

Sainte-Menehould. — Drouet, de Sainte-Menehould, commissaire près l'administration centrale.

Vitry-le-Français. — Detorcy, de Vitry, ex-législateur.

Epernay. — Carré, d'Epernay, administrateur du département.

Membres du conseil de préfecture. — Fleuriot, de Sezanne, ex-employé des postes; Lochet, du Chainet, ex-maire d'Epernay; Clément, de Fismes, président de l'administration centrale.

Maire à Chalons. — Delfraise, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Gros-Jean, ex-administrateur du département; Targin, commissaire près le canton *intra muros*.

Maire à Reims. — Ponsardin, président du tribunal de commerce.

Adjoints. — Jobert Lucas, ex-président de l'administration municipale; Grimpel, commissaire près l'administration municipale.

Maire à Vitry. — Leblanc-Dubois, ex-juge de paix.

Adjoints. — Gillet-Barbat, commissaire près l'administration municipale; Barbier, président de la municipalité.

Département de l'Aube.

Sous-préfets. — Arcis-sur-Aube. — Parey, d'Arcis, homme de loi, Nogent-sur-Seine. — Feugé, commissaire du gouvernement.

Bar-sur-Aube. — Rivière, de Bar-sur-Aube, ex-commissaire du gouvernement.

Bar-sur-Seine. — Legouest, de Bar-sur-Seine, *idem*.

Membres du conseil de préfecture. — Laiselet, de Troyes, ex-administrateur du département; Ruotte jeune, ex-administrateur de district; Oudan, manufacturier.

Maire à Troyes. — Debilly, de Troyes, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Bonnamy l'aîné, propriétaire; Vernier, ex-officier municipal, & ex-administrateur du département.

Département de l'Ain.

Sous-préfets. — Nantua. — Meurier, de Bourg.

Belley. — Rubsd, de Belley, homme de loi.

Trevoux. — Bochart, de Pouzin.

Membres du conseil de préfecture. — Riboud, de Bourg, ex-législateur; Blanc, de Guérin, homme de loi; Puthod, de Bourg, *idem*; Huchet, de Polliot, ex-administrateur du département.

Maire à Bourg. — Loubat Bohan, de Bourg.

Adjoints. — Lheritier l'aîné, de Bourg, administrateur du département; Favier fils, commissaire près l'administration municipale.

Département de la Charente-Inférieure.

Sous-préfet. — La Rochelle. — Demissy, négociant.

Rochefort. — Augier de la Saussaye, ex-constituant.

St-Jean-d'Angely. — Duret.

Marenne. — Gullotin-Fougère.

Jouzac. — Ratier, ex-constituant.

Membres du conseil de préfecture. — Vinet de Jozac, ex-législateur; Baudry, administrateur & juge; Boichot, administrateur; Regnaud, commissaire du gouvernement; Billotte, ex-administrateur du département.

Maire à la Rochelle. — Jean-Charles Garnier, armateur.
Adjoints. — Mangeais, ex-administrateur central; Gareau, négociant.

Maire à Rochefort. — Hebre Saint-Clément, armateur.
Adjoints. — Teissier, commissaire du gouvernement; Faures, négociant.

Maire à St-Jean-d'Angely. — Dufresne, ancien maire.
Adjoints. — Parant, négociant & juge consul; Denis-Allenet, ex-receveur de district.

Maire à Saintes. — Rondeau, homme de loi.
Adjoints. — Fleury, propriétaire & cultivateur; Viault aîné, marchand.

Département de Seine & Marne.

Sous-préfets. — Coulommier. — Frestel, homme de lettres.
Meaux. — Godard, propriétaire, ex-législateur.

Fontainebleau. — Valade, de Fontainebleau, commissaire du gouvernement près l'administration municipale.

Provins. — Simon, commissaire du gouvernement.
Membres du conseil de préfecture. — Paris, de Melun, commissaire du gouvernement près l'administration municipale; Guyardin, de Meaux, commissaire du gouvernement près l'administration centrale du département; Bezout, de Nemours, président de l'administration centrale.

Maire à Melun. — Tarbé, de Melun, propriétaire, administrateur actuel.

Adjoints. — Charbonneau, de Melun, marchand de bois & ex-administrateur du département; Thiéri, *idem*, notaire & administrateur municipal.

Maire à Meaux. — Veillet-de-Vaux, de Meaux, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Lucy, de Meaux, agriculteur; Godard-Saponay pere, de Meaux, administrateur municipal.

Maire à Fontainebleau. — Jamin-Changeart, de Fontainebleau, ancien subdélégué, & ex-président de l'administration municipale.

Adjoints. — Tardif, de Fontainebleau, négociant, administrateur municipal; Megloire-Pouly *idem*, propriétaire.

Maire à Provins. — Laval, de Provins, commissaire du gouvernement près l'administration municipale.

Adjoints. — Berthier, de Provins, président de l'administration municipale; Marilly *idem*, administrateur municipal.

Département du Haut-Rhin.

Sous-préfets. — Altkirk. — François-Xavier Sommervogel, de Colmar, ex-inspecteur en chef des forêts du département de la Sarre, Delemont. — Holtz, du Haut-Rhin, ex-commissaire du gouvernement dans les pays conquis.

Porentruy. — Lionnin, de Porentruy, président de l'administration centrale.

Béfort. — Burger, de Béfort, commissaire près l'administration municipale de cette ville.

Membres du conseil de préfecture. — Roesc, de Turckheim, ex-législateur; Theubet, de Porentruy, accusateur public près le tribunal criminel.

Maire à Colmar. — Richert, de Colmar, commissaire près l'administration de Colmar.

Adjoints. — Jean Buch, de Colmar, ex-administrateur municipal; Vaillant aîné, de Colmar, ex-administrateur du département.

Département de l'Aisne.

Sous-préfets. — Château-Thierry. — Courvoisier, contrôleur des impositions.

Soissons. — Serrurier, de Soissons, inspecteur des contributions.
Saint-Quentin. — Danez, ex-législateur.

Vervins. — Volery de Visme, ex-administrateur.
Membres du conseil de préfecture. — Lelen, secrétaire-général; Joly Painé, de Saint-Quentin, ex-législateur; Boucherot, commissaire municipal; Pompierre, ex-administrateur; Toattier.

Maire à Laon. — Renaud, commissaire près l'administration municipale.

Adjoints. — Desars, ancien procureur-syndic; Duflet, ancien secrétaire de l'administration municipale.

Maire à Saint-Quentin. — Joly-Bannville, négociant.
Adjoints. — Desais, notaire; Martin Ribaut, ancien procureur-syndic.

Maire à Soissons. — Noirfosse, général de brigade.
Adjoints. — Lescabotte-Beaufort, propriétaire; Darras, homme de loi.

Département de Landes

Sous-préfets. — Saint-Sever. — Castel, commissaire près l'administration municipale.

Dax. — Forsaux aîné, ex-administrateur.
Membres du conseil de préfecture. — Bordenave, de Mont-de-Marsan, notaire & ex-administrateur; Mallet de Gans, ex-administrateur du département; Duboscq, de Mont-de-Marsan, commissaire près l'administration centrale.

Département de la Meuse.

Sous-préfets. — Commercy. — Husszuot, de Saint-Mihiel, homme de loi.

Montmédy. — Gérard, de Damvillers, juge de paix.
Verdun. — Pons, de Verdun; commissaire municipal.

Membres du conseil de préfecture. — Danthonard, de Verdun, ex-militaire; Magot, ancien receveur du district de Bar; Dessaux, administrateur du département.

Maire à Verdun. — Catoire-Moulainville, de Verdun, ex-juge de paix.

Adjoints. — Gemiel, de Verdun, notaire; Dulnau, de Verdun, ex-constituant.

Maire à Saint-Mihiel. — Larésilière, membre de l'administration centrale.

Adjoints. — Dufour de St-Mihiel, commissaire municipal; Christophe Thomas, de St-Mihiel, officier municipal.

Maire à Bar-sur-Ornain. — Henrionnet, de Bar-sur-Ornain, président de l'administration municipale.

Adjoints. — Krieg, de Bar-sur-Ornain, président de l'administration municipale; Fourier, de Bar-sur-Ornain, officier-municipal.

Département de l'Ardeche.

Sous-préfets. — Tournon. — Latourette.
L'Argentière. — Robert, commissaire central de l'Ardeche.

Membres du conseil de préfecture. — Teyssonier de Privas, commissaire près l'administration municipale de Privas; Freyssnel, d'Annonay, ex-législateur; Bruyere fils, de Tournon, administrateur municipal.

Maire à Privas. — Chappuis, d'Annonay, commissaire du gouvernement près l'administration municipale.

Adjoints. — Blanc aîné, d'Annonay, homme de loi; Chomel pere, ex-commissaire national.

Département du Doubs.

Sous-préfets. — Beaune. — Cornet, de Besançon, ex-officier municipal.

Saint-Hyppolite. — Michaud, de Besançon, notaire, ex-militaire & administrateur du département.

Pontarlier. — Pesme-Laurenceaux, ex-fonctionnaire public.
Membres du conseil de préfecture. — Mourgeon, de Besançon, administrateur du département; Bonard, ex-administrateur du département; Kilg, de Blamont, ministre luthérien, administrateur.

Maire à Besançon. — Louvot, de Besançon.
Adjoints. — Sainte-Agathe; Girardot, de Besançon, ex-juge de paix & commissaire actuel près l'administration municipale de Besançon.

(La suite à demain).

Errata. — Dans la feuille d'hier, extrait d'une lettre d'Ulm, 3^e ligne du 2^e alinéa, leur retraite. lisez, leur retour. — Même alinéa, l'Allemagne a fait beaucoup d'avances, lisez, l'empereur d'Allemagne a fait, &c.

Bourse du 19 germinal.

Rente provisoire, 11 fr. 75 c. — Tiers consol., 20 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 29 c. — Bons d'arrérage, 90 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 81 fr. 50 c. — Syndicat, 72 fr. 00 c.